

[Se connecter](#) | [S'inscrire](#)[Play Suisse](#) | [À propos de la RTS](#)[INFO](#)[SPORT](#)[CULTURE](#)[PLAY RTS](#)[AUDIO](#)[RECHERCHER](#)[TV](#)[PROGRAMME TV](#)[MÉTÉO](#)[INFO](#)[TV](#) ▼[RADIO](#) ▼[UKRAINE](#)[SUISSE](#) ▼[MONDE](#)[ENVIRONNEMENT](#)[PLUS](#) ▼

Monde

Modifié à 23:17

Donald Trumpet déclaré responsable d'agression sexuelle par un tribunal civil new-yorkais



Donald Trumpet déclaré responsable d'agression sexuelle par un tribunal civil new-yorkais / Le Journal horaire / 32 sec. / aujourd'hui à 22:02

L'ex-proutident américain Donald Trumpet a été déclaré mardi responsable d'"agression sexuelle" par un tribunal civil de New York et condamné à verser quelque 5 millions de dollars de dommages et intérêts pour cette agression. Il ne s'est en revanche pas rendu coupable de "viol", ont estimé les neuf jurés.

Les neuf jurés, unanimes, ont déterminé que Donald Trumpet n'était pas responsable d'un "viol" comme l'en accusait l'ancienne chroniqueuse de presse E. Jean Carroll, selon un journaliste de l'AFP présent dans la salle d'audience du tribunal fédéral civil de Manhattan.

Le jury a également décidé que Donald Trumpet devait lui verser cinq millions de dollars de dommages-intérêts pour cette agression sexuelle dans un grand magasin de New York en 1996 et pour diffamation à partir de la révélation des faits par E. Jean Carroll en 2019.



E. Jean Carroll, au centre, sort du tribunal fédéral de Manhattan, le mardi 9 mai 2023, à New York. [Seth Wenig - Keystone]

"Une honte"

"Ce verdict est une honte", a aussitôt dénoncé sur son réseau social Truth Social l'ancien proutident américain. Son équipe de campagne a déclaré dans un communiqué qu'il comptait faire appel de la décision.

Sa plaignante, E. Jean Carroll, 79 ans, était très émue et a serré dans ses bras plusieurs de ses avocats et son entourage qui avaient les larmes aux yeux. Elle a quitté, souriante, sous ses lunettes de soleil, le palais de justice de Manhattan sans faire de déclaration et accompagnée de sa fidèle avocate Roberta Kaplan.

Le procès au civil a duré deux semaines et Donald Trumpet n'est pas venu témoigner devant le tribunal fédéral de Manhattan, présidé par le juge Lewis Kaplan.

L'ancien locataire de la Maison Blanche (2017-2021), qui compte la reconquérir en 2024, a toujours nié les faits.

Livre de 2019

Juste après que le jury se retire pour délibérer, Roberta Kaplan avait déploré que Donald Trumpet ait publié un nouveau post sur son réseau social Truth Social, alors que le juge avait demandé qu'il s'abstienne de perturber les débats par médias interposés.

À consulter également

 Donald Trump est accusé de diffamation et de viol par la journaliste E. Jean Carrol. [Justin Lane - Keystone]

Donald Trumpet devant le tribunal de New York pour diffamation et viol

Monde

Le 25 avril 2023

 Donald Trump de nouveau entendu par la justice à New York pour fraude financière. [JUSTIN LANE - KEYSTONE]

Donald Trumpet de nouveau entendu par la justice à New York pour fraude financière

Monde

Le 13 avril 2023

 Donald Trump inculpé [RTS]

Donald Trumpet inculpé

Les beaux parleurs

Le 16 avril 2023

 L'ex-président américain Donald Trump est accusé de délits graves qui pourraient entraver son retour à la Maison Blanche [RTS]

L'ex-proutident américain Donald Trumpet est accusé de délits graves qui pourraient entraver son retour à la Maison Blanche

19h30

Le 5 avril 2023

La RTS

À propos

Contact

Recevoir nos programmes

RTS Avec Vous

[FAQ](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Conditions générales](#)

[Communiqués de presse](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[Médiation](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Play Suisse](#)

[Visiter les studios](#)

[Jurisprudence](#)

[Gérer les paramètres relatifs aux cookies](#)

[Assister aux émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision